

Buléon

Bulletin d'informations municipales

Janvier 2020 - N°25



BULEON



Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin :

- Les responsables d'Associations,
- Stéphanie la secrétaire de Mairie,
- Le correspondant local de La Gazette et du Télégramme
- Tous les particuliers et associations ayant remis textes et photos.

> POUR LA COMMISSION INFORMATION :

Isabelle LANTRIN, Hélène Dréano, Valérie Chamaillard et Pierre-Loïc Calohard.

> DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre BOUEDO, Maire de Buléon avec la collaboration de Gilles Mahé.

Impression : Imp. Poisneuf - 02 97 22 23 40

Crédits Photos : Fotolia

Sommaire

| | |
|---|---------------|
| Le mot du Maire | p1 |
| Comptes administratifs 2018 et budget primitif 2019 | p2 et 3 |
| Informations municipales..... | p4 à 14 |
| État civil 2019 | p15 |
| Réalisations 2019 | p16 à 18 |
| Projets privés | p19, 20 et 25 |
| Rétrospectives 2019 | p26 à 28 |
| écoles | p29 à 33 |
| Echos des associations..... | p34 et 35 |
| Associations cantonales | p36 à 42 |
| Infos pratiques | p43 et 44 |



> MESDAMES, MESSIEURS CHERS AMIS,

Il est toujours agréable et plaisant d'écrire un éditorial du bulletin de fin d'année.

En effet, c'est le moment de choix pour faire le bilan, les rétrospectives et les synthèses d'une année écoulée.

Pourtant, dans les règles démocratiques, il n'en sera pas ainsi cette année car les élections municipales auront lieu en mars 2020.

Et cela pourrait apparaître comme un bilan de mandat de l'équipe en place.

Au fil des articles, la vie de notre commune y est retracée avec les peines, les joies, les temps forts, l'activité du tissu économique et associatif, les opérations significatives (qui ont amélioré la sécurité et la qualité de vie de nos concitoyens) et une présentation des comptes administratifs.

Votre mémoire vous dira que 2019 a été assez riche en travaux, c'est pourquoi je veux remercier l'ensemble de nos collaborateurs techniques, administratifs et financiers.

Je remercie les riverains qui ont dû supporter les travaux d'aménagement Rue de la Mairie pendant presque une année.

L'essentiel de l'actualité municipale ayant été abordé dans ce bulletin de fin de mandat, je ne peux conclure sans remercier les acteurs

locaux, les chefs d'entreprises, industriels, commerçants et agriculteurs qui sont des acteurs essentiels de notre économie car il faut le souligner ils contribuent largement à la vitalité de notre commune.

Je n'oublie pas non plus les bénévoles des associations qui oeuvrent avec générosité et dynamisme.

Merci également aux membres du conseil municipal qui ont fait de leur mieux pour agir dans un esprit constructif, tout cela dans l'intérêt général.

Si je dois faire un bilan de l'année 2019 et du mandat, je dirais qu'il y a eu des coups de coeur, des peines, des joies et parfois de la solitude «aussi».

Mais quand on est élu, c'est ainsi.

Au nom de l'ensemble de mon conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une excellente année 2020 et la meilleure santé possible. En dépit des difficultés économiques, abordons ce nouveau millésime avec optimisme, avec énergie, sans baisser les bras, que toutes vos familles, vos aînés, vos jeunes trouvent le bonheur et la tranquillité dans notre belle commune.

Une pensée pour tous nos malades, les personnes hospitalisées. Nous leur souhaitons un rétablissement au plus vite !

> BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS.

Pierre BOUEDO



COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

La commission des finances en préparation budgets a fait ressortir 4 Comptes Administratifs et 4 budgets votés par le Conseil Municipal : Budget communal, Assainissement, Lotissement, CCAS.

L'équilibre des budgets n'a pas nécessité de variation au niveau des taux des taxes locales (d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti).

Pour l'année 2019 le produit fiscal attendu, s'élève à la somme de 194 311,00 €.

Ce produit est égal au produit assuré, communiqué par l'état 1259 MI de la Direction Générale des Impôts.

Les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2018 restent inchangés.

| TAXES | TAUX | BASE | PRODUIT 2019 |
|-------|---------|--------------|--------------|
| TH | 21.20 % | 434 200,00 € | 91 202,00 € |
| FB | 19,08 | 413 200,00 € | 78 839,00 € |
| FNB | 46,14 | 52 600,00 € | 24 270,00 € |

Comptes administratifs 2018

Les comptes administratifs 2018 sont présentés au Conseil Municipal, conformes aux comptes de gestions de Monsieur le Trésorier de Locminé et ont été adoptés à l'unanimité. Ceux-ci sont établis sur la base des Budgets primitifs dont ils retracent l'exécution. Ils peuvent se résumer ainsi :

> SECTION DE FONCTIONNEMENT, RÉSULTAT : 197 101 €

13% ■

N-1 110 119 €

38% ■

Dépenses 316 356 €

49% ■

Recettes 403 338 €



> SECTION D'INVESTISSEMENT, RÉSULTAT : 81 216 €

19% ■

N-1 83 802 €

41% ■

Dépenses 181 493 €

40% ■

Recettes 178 907 €



> C.A. 2018 ASSAINISSEMENT

| | Sect. d'Exploitation | Sect. d'Investissement |
|-----------------|----------------------|------------------------|
| Dépenses | 39 882,53 € | 13 875,33 € |
| Recettes | 42 660,86 € | 20 616,50 € |
| N-1 | - 5 719,47 € | 4 658,73 € |
| Résultat | - 2 941,14 € | 11 399,90 € |

> C.A. 2018 LOTISSEMENT (La Croix du Marais)

| | Sect. de Fonctionnement | Sect. d'Investissement |
|-----------------|-------------------------|------------------------|
| Dépenses | 37 769,35 € | 37 769,35 € |
| Recettes | 37 769,35 € | 37 769,35 € |
| N-1 | 15 164,36 € | - 37 769,35 € |
| Résultat | 15 164,36 € | - 37 769,35 € |

> C.A. 2018 CCAS

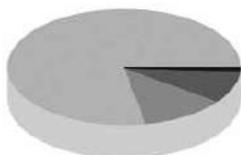
| | Sect. de Fonctionnement | Sect. d'Investissement |
|-----------------|-------------------------|------------------------|
| Dépenses | 21 594,80 € | 0,00 € |
| Recettes | 18 190,08 € | 3 000,00 € |
| N-1 | 11 573,89 € | 3 988,85 € |
| Résultat | 8 179,08 € | 6 988,85 € |



Vue d'ensemble investissement

> DÉPENSES

| | | |
|-----|---|--|
| 78% | ■ | Immobilisations corporelles 260 340 € |
| 12% | ■ | Emprunts et dettes 38 210 € |
| 9% | ■ | Immobilisations en cours 29 500 € |
| 1% | ■ | Immobilisations incorporelles 2 620 € |



> **Total** : 331 871,25 €

> RECETTES

| | | |
|-----|---|-------------------------------------|
| 25% | ■ | Subvention et dotations 83 465 € |
| 13% | ■ | Emprunt et dettes 38 500 € |
| 29% | ■ | Affectation de résultat 95 800 € |
| 9% | ■ | Opération d'ordre 28 000 € |
| 24% | ■ | Excédent de fonctionnement 81 216 € |



> **Total** : 331 871,25 €

Vue d'ensemble fonctionnement

> DÉPENSES

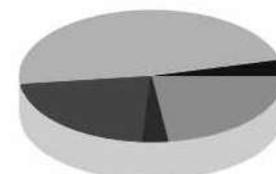
| | | |
|-----|---|---|
| 35% | ■ | Charges à caractère général 154 112 € |
| 28% | ■ | Charges de personnel 122 850 € |
| 26% | ■ | Gestion courante 114 750 € |
| 4% | ■ | Charges Financières et Excepti. 12 258 € |
| 7% | ■ | Opération et virement Investis. 32 890 € |



> **Total** : 440 848,56 €

RECETTES

| | | |
|-----|---|---------------------------------------|
| 4% | ■ | Produits et services 18 090 € |
| 48% | ■ | Impôts et taxes 211 335 € |
| 22% | ■ | Dotations 95 562 € |
| 3% | ■ | Produits de gestion courante 14 560 € |
| 23% | ■ | Excédent reporté 101 301 € |



> **Total** : 440 848,56 €



LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2019

Séance du 25 février :

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALO-HARD, Pascal HAYS.

> **MARCHÉ VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL : AVENANT N°1: LOT N°5 MENUISERIES EXTÉRIEURES**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, l'assemblée autorise le Maire à signer le devis de l'EUURL LE BRETON Alain pour un montant ht de 671,00 €.

> **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 :**

Après étude des produits attendus, et au vu du budget primitif, à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir les taux communaux des trois taxes pour l'année 2019 de la manière suivante :

- Taxe d'habitation: 21.20%
- Foncier Bâti: 19.08%
- Foncier Non Bâti: 46.14%.

> **PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT - ÉCOLE PUBLIQUE DE LOCMINÉ**

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Locminé au titre de l'année scolaire 2017-2018 (1 élève).

> **CONTRIBUTION ULIS - ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019**

Après étude et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser une participation communale à hauteur de 465,24 euros (un élève) en faveur de l'école Notre Dame du Plasker de LOCMINE, au titre de l'année scolaire 2018-2019.

> **ANTENNE RELAIS CHÂTEAU D'EAU - LOYER 2019**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent la réévaluation du loyer annuel pour l'année 2019 à savoir un loyer de 3 040.64 €.

> **BULLETIN COMMUNAL : MODIFICATION DU DEVIS**

Après délibération, à l'unanimité, l'assemblée autorise le Maire à signer le devis de l'imprimerie POISNEUF pour un montant de 1 656,00 € ht.

> **LUTTE CONTRE LES NUISIBLES - CONTRAT 2019**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les termes du contrat 2019.

> **BRETAGNE SUD HABITAT - BUDGETS 2019 DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

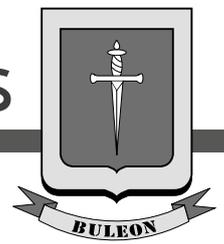
Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité les budgets annexes 2019.

> **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR POUR LES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL**

Après délibération, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à solliciter une contribution financière auprès de la Fédération Française de Football (F.F.F.). Il est précisé que le montant de la contribution sollicitée est à hauteur de 20 % des 117 890,00 € ht qui est le montant des travaux de l'extension et rénovation des vestiaires du terrain de football.

> **PARTICIPATION FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT 2019**

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, émet un avis favorable au titre de la participation communale au financement du FDS pour le logement, participation de 53,70 €.



Séance du 1er avril

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD.

Excusé (s): Pascal HAYS.

Absent (s): Virginie LE LABOURIER.

> **BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DE RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que l'excédent de fonctionnement de 2018, d'un montant de 197 101,56 €, permet d'affecter une partie au 1068 en recettes d'investissement, pour un montant de 95 800 €. Après concertation, les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité des membres présents l'affectation de résultat de 95 800,00 € au 1068 en recettes d'investissement.

> **VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au vu des dépenses prévisionnelles en section de fonctionnement au budget Assainissement pour l'année 2019, il est nécessaire de pallier au résultat déficitaire 2018 du budget Assainissement ;

Il convient donc de délibérer sur le versement d'une subvention d'équilibre provenant du Budget Principal qui se présente comme suit :

- Subvention d'équilibre du Budget Principal de l'article 657364 en dépense de fonctionnement vers le Budget Assainissement au 774 en recettes de fonctionnement : 7 500,00 €.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, et à l'unanimité des membres présents,

- approuve le virement de la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget assainissement (budget annexe), comme détaillé ci-dessus,

- autorise l'inscription des crédits nécessaires à la dépense au Budget primitif 2019 du budget communal,

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

> **MARCHÉ VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL : AVENANT N°1 : LOT N°2 MAÇONNERIE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de BRIOT Dany pour un montant ht de 2 350,00 €.

> **VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL - TRAVAUX DE PEINTURE RAVALEMENT**

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le devis de Sébastien LEGO d'un montant ht de 5 870,45 €.

> **VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL - BANCS**

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante autorise le Maire à signer le devis de SDU (Sport & Développement Urbain) pour un montant ht de 10 360,05 €.

> **CONVENTION ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET LE RECouvreMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention avec la SAUR moyennant une rémunération annuelle de 8 177,00 €.

> **TONTE SAINTE-ANNE**

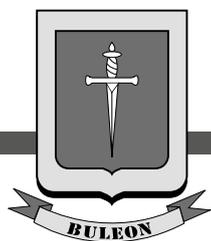
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer le devis de CADORET PAYSAGE pour un montant HT de 1 750,00 €.

> **INDEMNITÉ GARDIENNAGE ÉGLISE 2019**

L'assemblée décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une indemnité de 200,00 € pour le gardiennage de l'église au titre de l'année 2019.

> **INDEMNITÉ GARDIENNAGE CHAPELLE 2019**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des



INFORMATIONS MUNICIPALES

membres présents, de verser une indemnité de 200,00 € pour le gardiennage de la Chapelle Sainte-Anne au titre de l'année 2019.

> CAUE - COTISATION 2019

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité des membres présents, le versement de la cotisation pour l'année 2019 soit 0,33 € par habitant soit une cotisation de 173,91 €.

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 - ASSAINISSEMENT

Après lecture et délibération, le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2019 et autorise à l'unanimité des membres présents le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Section de fonctionnement

| | DEPENSES | | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | Budget primitif 2019 | | Budget primitif 2019 |
| Déficit | 2 941,14 € | | |
| Total dépenses | 40 317,64 € | Total recettes | 40 317,64 € |

Section d'investissement

| | DEPENSES | | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | Budget primitif 2019 | | Budget primitif 2019 |
| | | Report n-1 | 11 399,90 € |
| Total dépenses | | Total recettes | 32 016,40 € |

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 - LOTISSEMENT LA CROIX DU MARAIS

Après lecture et délibération, le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2019 et autorise à l'unanimité des membres présents le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Section de fonctionnement

| | DEPENSES | | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | Budget primitif 2019 | | Budget primitif 2019 |
| | | Report n-1 | 15 164,36 € |
| Total dépenses | 52 933,71 € | Total recettes | 52 933,71 € |

Section d'investissement

| | DEPENSES | | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | Budget primitif 2019 | | Budget primitif 2019 |
| Déficit | 37 769,35 € | Report n-1 | |
| Total dépenses | 75 538,70 € | Total recettes | 75 538,70 € |

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE

Après lecture et délibération, le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2019 et autorise à l'unanimité des membres présents le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Section de fonctionnement

| | DEPENSES | | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | Budget primitif 2019 | | Budget primitif 2019 |
| | | Report n-1 | 197 101,56 € |
| Total dépenses | | Total recettes | 440 848,56 € |

Section de fonctionnement

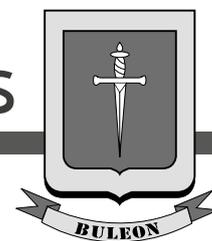
| | DEPENSES | | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | Budget primitif 2019 | | Budget primitif 2019 |
| | | Report n-1 | 81 216,25 € |
| Total dépenses | 331 871,25 € | Total recettes | 331 871,25 € |

> MARCHÉ VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL : AVENANT N°1 : LOT N°5 MENUISERIES EXTÉRIEURES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant de la SARL LE BRETON Alain pour un montant ht de 360,00 €.

> DEVIS REMPLACEMENT DES BATTANTS DE CLOCHES 1 ET 2 DE L'ÉGLISE

Après lecture, l'assemblée délibérante autorise le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer le devis de la SARL ALAIN MACE pour un montant de 2 305,00 € ht.



Séance du 29 avril

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Après délibération, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal procèdent au vote des subventions communales au titre de l'année :

| Associations | Montants alloués |
|--|----------------------------------|
| Twirling Club Bâton de Guégon | 80,00 € |
| ABL (Avenir Buléon Lantillac) | 840,00 € |
| Entente des bas- quetteuses (Gué- hénno) | 180,00 € (9 adhérents x 20 €) |
| ACCA | 225,00 € |
| Souvenir Fran- çais | 22,00 € |
| ADMR | 80,00 € |
| Collège Saint- Louis | 324,00 € (12 élèves x 27€) |
| Collège Guillevic | 81,00 € (3 élèves x 27 €) |
| Collège Sainte- Marguerite | 135,00 € (5 élèves x 27 €) |
| Restos du Coeur | 50,00 € |
| La Ligue contre le cancer | 50,00 € |
| Banque Alimen- taire | 50,00 € |
| Mucovisidose | 50,00 € |

Une somme de 1 000 € a été versée aux Amis de la Chapelle pour l'achat d'un orgue.

Séance du 17 juin :

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

Excusé (s): Gilles CHAMAILLARD

> FERMAGE 2019 :

Le conseil municipal, après discussion et délibération, et à 10 voix pour, maintient le loyer de fermage à 75,22 € l'hectare soit 150 € pour l'année 2019, concernant la parcelle WD n°68 appartenant à Monsieur Hervé LE GAL et maintient le loyer de fermage à 65,22 € à l'hectare soit 105 € pour l'année 2019 concernant la parcelle WD n°52 appartenant à Monsieur MASSARD Ludovic.

> RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal désignent à l'unanimité des membres présents, Madame Stéphanie LE MOUËL coordonnateur communal pour le recensement de la population 2020.

> MODIFICATION DE LA CONVENTION DE GARDERIE 2019 :

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité des membres présents, le Maire à signer la convention du 4 juin 2019 portant sur les modifications d'horaires de garderie, à savoir :

- matin: 7 heures à 8 heures 45,
- soir: 16 heures 30 à 18 heures 45.

Monsieur le Maire précise que la convention est effective au 1er septembre 2019.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Séance du 15 juillet :

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Virginie LE LABOURIER, Valérie CHAMAILLARD, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD.

Excusé (s): Hélène DREANO, Pascal HAYS.

> **RESTAURANT SCOLAIRE 2019-2020: TARIF ENFANTS**

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de maintenir le prix du repas enfant à 3,30 €.

> **RESTAURANT SCOLAIRE 2019-2020: TARIF ADULTES**

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de maintenir le prix du repas adulte à 4,00 €.

> **RESTAURANT SCOLAIRE 2019-2020: PROJET DE CONVENTION DE RESTAURATION**

Après lecture et délibération, les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité des membres présents, le projet de convention de restauration au prix de 2,20 € ht par enfant et 2,56 € ht par adulte, prix facturés à la commune.

> **ACHAT D'UNE TONDEUSE POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer le devis de Josselin Motoculture d'un montant ht 1 083,33 €.

Séance du 23 septembre :

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> **AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS : AVE-NANT N°1 À LA CONVENTION DU 7 MARS 2018**

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité le Maire à signer l'avenant à la convention du 7 mars 2018.

Séance du 28 octobre :

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Virginie LE LABOURIER, Valérie CHAMAILLARD, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

Excusé (s): Hélène DREANO.

> **CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CRÉATION DU SCHÉMA COMMUNAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE**

Après délibération, l'assemblée autorise le Maire à signer la convention d'aide à la création du schéma communal de défense contre l'incendie (SCDECI) avec la SAUR, moyennant une rémunération forfaitaire de 2 890,00 € ht.

> **PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS DE PISCINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité des membres présents, le Maire à signer le devis du transporteur BSA en charge des frais de transport des élèves de l'école privée de Buléon pour la piscine de Réguiny, au titre de l'année scolaire 2019-2020, à hauteur de 860,00 €, soit 10 séances x 86,00 €.

> **TARIFS ASSAINISSEMENT 2020**

Après délibération, l'assemblée délibérante autorise à l'unanimité des membres présents, le Maire à modifier les tarifs de la manière suivante :

- 70,00 €, le montant de la part abonnement,

- 1,456 € le prix du m³,

- pour les usagers ayant un puits personnel, la consommation est fixée à 25 m³ par personne,

- 1 350,00 €, le montant de la taxe de raccordement au réseau collectif.

> **TARIFS CIMETIÈRE 2020**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal décident de maintenir le tarif des concessions au cimetière pour l'année 2020, comme



suit, à savoir :

- le caveau de 15 ans à 95,00 € (le m²),
- le caveau de 30 ans à 170,00 € (le m²),
- le columbarium de 15 ans à 200,00 €,
- le columbarium de 30 ans à 400,00 €.

> TARIFS SALLE POLYVALENTE 2020

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante maintient pour l'année 2020, tarifs et règlement.

> TARIFS 2020 POUR LA LOCATION TABLES ET BANCS

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal maintiennent pour l'année 2020, la location de l'ensemble 1 table et 2 bancs à 2,00 € (aux particuliers), et précisent que la location est gratuite pour les associations.

> BULLETIN COMMUNAL 2020

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'imprimerie POISNEUF pour un montant de 1 666,00 € ht.

Proposition de renouvellement du contrat de maintenance informatique pour la mairie :

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat de maintenance de 10 heures pour un montant HT de 580,00 €.

Maire à signer le contrat de maintenance avec la SARL Alain Mace, au coût annuel de 140,00 € ht. Il est précisé que le contrat prend effet au 1er janvier 2020.

> RÉVISION DES LOYERS 2020 POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent et valident l'augmentation de 1,53 %. Il est précisé que l'augmentation sera effective au 1er janvier 2020.

> REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET NON ROUTIER COMMUNAL DUE PAR LES OPÉRATEURS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - ANNÉE 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, pour l'année 2019

- de fixer les tarifs de la redevance pour occupation du domaine public communal respectivement comme suit :

Domaine public routier :

- 40,73 € par kilomètre et par artère en souterrain (2,94 km),
- 54,30 € par kilomètre et par artère en aérien (12,387 km),
- 27,15 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

> TARIF GARDERIE 2020 :

Après délibération et discussion, et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal

- fixent au 1er janvier 2020 les tarifs suivants :
- 1,00 € la demi-heure commencée,
- 1,00 € tout dépassement de la demi-heure, en précisant que l'étalement des dettes est autorisé dès lors que la facture s'élève à 30,00 €,
- sollicitent une participation financière de la commune de Lantillac, la garderie accueillant des enfants de Lantillac.

Séance du 9 décembre

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

Excusé (s): Jean-Pierre MOUNIER .

> EGLISE : CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLOCHES ET DE L'HORLOGE

Après lecture et délibération, et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée autorise le



Lancement du service Maison de Services Au Public

3 lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement de services au public sur le territoire : la Maison de Services Au Public à Saint-Jean-Brévelay, l'Espace Rural Emploi Formation à Locminé et le Point Info Habitat à Baud.

> L'AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Maison de Services Au Public (MSAP) de Saint-Jean-Brévelay vous accueille, vous informe, et vous oriente pour vos démarches administratives en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT) et Pôle Emploi.

La Maison de Services Au Public de Saint-Jean-Brévelay vous accueille du lundi au vendredi, 27 rue de Rennes de 9h-12h et de 13h30-17h30

Contact : tél. au 02 97 60 43 42 et par mail : msap@cmc.bzh

> LE SERVICE EMPLOI-FORMATION

À la recherche d'un emploi ou salarié, quel que soit votre âge, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour vos démarches en lien avec l'emploi et la formation. L'Espace Rural Emploi Formation est un lieu ressource ouvert à tout public jeune ou adulte. Il propose un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion sociale et professionnelle. Il peut également être un interlocuteur pour les employeurs locaux recherchant du personnel.

Permanences de partenaires

- Mission locale : Information et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans

- Conseil départemental : Accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA

Le service emploi/formation vous accueille à l'EREF rue du Guesclin à Locminé (à côté du Trésor Public) du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30-17h30

Entretiens conseils individuels sur RDV au 02 97 44 29 65 ou par mail :eref@cmc.bzh

> LE POINT INFO HABITAT

Le Point Info Habitat vous conseille sur toutes vos interrogations liées à l'habitat, et vous oriente vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins.

L'objectif est simple : vous permettre de vous y retrouver entre les différentes structures et démarches administratives.

Des permanences gratuites de professionnels de l'habitat, une à deux fois par mois (SOLIHA, ADIL, EIE).

Le Point Info Habitat vous accueille les lundis, mardi, jeudi et vendredi sur le site de Baud (chemin de Kermarec) de 9h-12h et de 13h30-17h30 et le mercredi à la MSAP de Saint-Jean-Brévelay (27 rue de Rennes).

Contact : tél. : 02.97.08.01.10 et mail : infohabitat@cmc.bzh

> UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Une équipe pour vous accueillir et vous conseiller

- Angélique PEPION, chargée d'animation vous accueillera sur rendez-vous pour vous accompagner aux démarches administratives en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse



**Les prochaines élections
se dérouleront le dimanche
15 et 22 mars 2020,
vous pouvez vous inscrire
jusqu'au 7 février 2020.**



Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail (CAR-SAT) et Pôle Emploi. Contact par mail : msap@cmc.bzh

Trois agents vous accueillent et vous orientent selon vos besoins (Séverine PERRI - site de Baud au Point Info Habitat, Hélène MALARD JAFFRE - site de Locminé à l'EREF, Murielle GUEGAN - site de Saint-Jean-Brévelay à la MSAP).

> SAVOIR UTILISER L'INFORMATIQUE ET INTERNET POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN

En complément des services des ateliers numériques pour accompagner à l'autonomie de l'utilisation des outils informatiques

L'objectif étant de s'adapter aux besoins de l'utilisateur, il pourra s'agir pour certains de découvrir l'outil informatique (l'utilisation de la souris et du clavier ou encore la création d'une boîte mail et son utilisation) et pour d'autres de se perfectionner.

Centre Morbihan Communauté vous propose des ateliers numériques gratuits

- Tous les mardis après-midi de 14h à 16h à Saint-Jean-Brévelay

- Tous les jeudis matin de 10h à 12h à Baud

- Tous les jeudis après-midi de 14h à 16h à Locminé

Inscriptions auprès des accueils de chaque site

Mise en place de l'éco-gestion

Le nouveau mode de collecte des déchets, l'éco-gestion, a été mis en place sur votre commune.

En pratique, pour accéder aux conteneurs d'ordures ménagères, il vous suffit de vous munir de votre carte éco-gestion. Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier sont en accès libre.

L'objectif de ce dispositif est de réduire les quantités d'ordures ménagères et d'augmenter les quantités de tri. Les premiers résultats sont très positifs puisque les ordures ménagères ont diminué de 30% et le tri des emballages a augmenté de 30 à 80% sur les communes déjà équipées.

Pour rappel, **tous les emballages se trient**, même les barquettes, pots de yaourt et les petits emballages en métal.

> QUELQUES ASTUCES :

- Compactons les emballages, ils prendront moins de place à la maison et dans le conteneur.

- La carte éco gestion est une carte équipée d'une puce électronique. Il ne faut donc pas la trouer ni coller quoique ce soit dessus.

Pour réduire vos déchets, Centre Morbihan Communauté vous accompagne :

- Mise à disposition de composteur de jardin ou lombricomposteur (un par foyer remis gratuitement au cours d'une formation d'une demi-heure)

- Distribution gratuite d'autocollants « stop pub »

Pour toute demande, contacter le service déchets au 02 97 60 43 42 ou prevention@cmc.bzh

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES



WEB : WWW.CENTREMORBIHANCOMMUNAUTE.BZH - TEL. : 02 97 60 43 42 - MAIL : PREVENTION@CMC.BZH





Recensement de la population 2020

L'INSEE (l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) lance l'enquête du recensement de la population 2020 du 16 janvier au 15 février 2020. Le recensement qui repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concerne successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Le dernier recensement de la population s'étant déroulé en 2015, la commune est donc concernée cette année.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent sur le territoire français et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Restaurant scolaire

Les commissions scolaires de Buléon et Lantillac se sont réunies à Buléon en mai 2019 pour faire le point sur le fonctionnement des cantines afin de préparer la rentrée 2019/2020. Après avoir étudié les retours des employées de cantine, les commissions ont décidé de rencontrer d'autres prestataires. Pour un meilleur service, la commission a opté pour l'entreprise Convivio. Cette société propose une restauration authentique utilisant des méthodes traditionnelles de cuisine. Le groupe privilégie les produits frais de saison dans les assiettes afin de garantir une prestation de qualité. Leurs diététiciennes-nutritionnistes garantissent chaque jour la diversité et l'équilibre alimentaire avec pour objectif la bonne santé de nos enfants.

Les deux commissions se sont réunies, à nouveau, à Lantillac en juin pour déguster le repas proposé par Convivio. Un bilan en 2020 pourra être effectué pour s'assurer que ce nouveau service fonctionne bien, les commissions scolaires ont décidé de conserver le même prix soit 3,30 €.



> LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE.

L'agent recenseur recruté par la mairie, Sophie LE GUEVEL, va se présenter chez vous du 16 janvier au 15 février 2020.

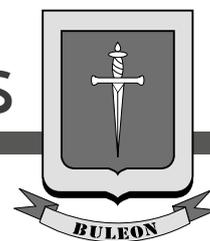
Elle vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Ensuite, l'INSEE analysera toutes les données.

Aussi, la municipalité de Buléon a accueilli une nouvelle employée communale pour la cantine début juin 2019, pour remplacer Aurélie LORAND qui a pris une disponibilité. Mme Isabelle DROUAL fait équipe avec Alison BRADLEY, elles assurent la responsabilité des enfants pendant le temps des repas, des trajets. Elles ont également la responsabilité de faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que l'entretien des locaux et matériel.

La municipalité souhaite la bienvenue à Isabelle pour ses nouvelles fonctions sur notre commune.





Visite du Sous-Préfet

Patrick Vautier, le Sous-Préfet de Pontivy qui a pris ses fonctions au printemps dernier s'est lancé dans une tournée des communes afin de découvrir dans le détail, les communes de l'arrondissement.

La visite de la commune s'est déroulée le 18 décembre dernier, avec pour commencer une réunion en mairie, en présence d'élus. Il souhaitait connaître la commune et parler des atouts économiques et financiers.

Ensuite, une rencontre avec des responsables d'entreprises a eu lieu. Cela a permis d'évoquer et débattre des projets possibles à court terme. Cette réunion a aussi permis de mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est un plan est élaboré pour anticiper les catastrophes,

les accidents graves qui peuvent avoir lieu sur le territoire communal. Il est établi afin de coordonner tous les services de secours.

Après la réunion de travail, le Monsieur Vautier et les élus ont parcouru la commune et surtout le centre-bourg. Il a apprécié l'aménagement ainsi que l'accessibilité des commerces et lieux publics.

Ensuite, nous nous sommes rendus Zone de Maigris pour visiter la Centrale d'enrobés.

Le Sous-Préfet, avec une attention particulière, a pris connaissance du fonctionnement de l'entreprise grâce aux explications des responsables de l'entreprise Pigeon.

Et puis, il y a eu aussi la visite du Domaine de la Ferrière, hôtel 3 étoiles avec restauration.

Et la visite s'est terminée par une collation offerte par les entreprises.

Recensement citoyen

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tout jeune français âgé entre 16 ans et 25 ans. Pour cela, 2 possibilités :

- se faire recenser auprès de la mairie de votre domicile

ou

- créer votre compte sur un des deux sites internet : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr> / www.service-public.fr

Dans chaque 2 cas, se munir de la pièce d'identité et du livret de famille.

La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté se fera automatiquement.





CCAS - Résidence du Gros Chêne

Contrairement aux années précédentes où le taux d'occupation avoisinait les 100 %, le pourcentage 2019 ne sera que de 85 % suite à plusieurs mouvements d'entrées et de sorties.

L'équilibre financier n'étant atteint qu'à 95 % du taux d'occupation, il sera donc nécessaire de puiser dans le budget CCAS malgré quelques excédents antérieurs. Il est donc très important d'obtenir un taux au maximum pour le bon fonctionnement de nos finances.

Au niveau du fonctionnement, en dehors des travaux d'entretien courant, il a été procédé, suite à de nombreuses pannes, au changement du lave-linge par une nouvelle machine semi-professionnel pour un montant de 1 504 € TTC.

Les municipalités de Buléon et de Bignan se sont retrouvées le 30 octobre 2019 pour célébrer les 101 ans de Madame Eugénie JOUANNIC née le 30 octobre 1918 à Bignan. Un anniversaire très apprécié dans la structure, mais aussi un événement pour notre commune. Mme JOUANNIC est



résidente au Gros Chêne depuis le 31 mars 2012, nous lui souhaitons une très bonne santé pour cette nouvelle année.

Aux résidents et personnel de la résidence du Gros Chêne, aux familles et à vous tous, les membres du CCAS vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2020.

A NOTER : Le repas CCAS se déroulera en octobre 2020, la date restant à définir.

Urbanisme 2019

> PERMIS DE CONTRUIRE

Jonathan AUBRY - Construction d'une porcherie d'engraissement et d'une porcherie post-sevrage

Luc ALLARD - Construction d'un garage

Elisabeth GRONDIN - Construction d'un garage

Ludovic MASSARD - Rénovation d'un local professionnel

SCEA DU GROS CHENE - Construction d'un hangar agricole à usage de stockage

> DECLARATIONS PREALABLES

Pascal HAYS - Agrandissement d'une maison

Claudine PICAUD - Agrandissement d'une pièce de vie principale

Pierre BOUEDO - Construction d'un abri de jardin

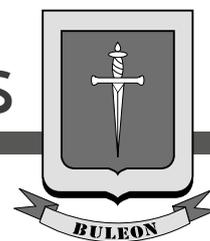
Jean-François Kerdal - Construction d'un abri de jardin



Thierry LE ROUX - Construction d'un Abri de jardin

Ludovic MASSARD - Modification d'un local professionnel

Pascal LE BRETON - Construction d'un abri de jardin



ETAT CIVIL 2019

> **NAISSANCES HORS COMMUNE**

Kevin, Stéphane, Thanaphat HYNAUX..... né le 5 février 2019 à Vannes

Samuel, David, Michael ALLAIN..... né le 18 avril 2019 à Noyal-Pontivy

> **MARIAGES**

David Joël Thierry ALLAIN et Rachel Eloïse PRIMMER-BRADLEY..... le 22 juin 2019

Frédéric Marie LABOUSSE et Anne-Laure Marie KERSUZAN le 08 août 2019

Jérôme René Claude CHOQUART et Angélique Arlette GELLY..... le 10 août 2019

Gaël Marie Guénaël DRÉANO et Laurence Francine Marie NOZAHIC le 16 août 2019

Benoit Hervé Hélène Jean-Marc Marie LE GAL et Anne Marie PAOLACCI le 24 août 2019

> **DÉCÈS**

Alwena, Lily LABOUSSE KERSUZAN le 19 février 2019

Thérèse Philomène Marie Vincente LE BRETON
épouse LE MAY (décédée à Saint-Jean-Brévelay) le 15 mars 2019

André, Robert LARCHER (décédé à Malestroit)..... le 29 mai 2019

Hervé, Henri, Marie CHAMAILLARD (décédé à Ploërmel)..... le 6 juillet 2019

Robert, Georges FERTRÉ (décédé à Beaufort en-Anjou)..... le 10 juillet 2019

Abel, Joseph, Marie LE MAY (décédé à Vannes)..... le 13 novembre 2019



WC public

Les WC publics près de l'église ont été refaits entièrement et adaptés aux PMR. L'entreprise Duclos Gérard de Buléon a été retenue pour la déconstruction et la réalisation de la rampe accès PMR pour un montant de 1015€ HT.

L'entreprise Lorand Jérémie de Buléon a réalisé la plomberie et la pose des sanitaires pour un montant de 2189€ HT. La SARL Le Bel de Malesroit a réalisé le carrelage et les faïences pour 4084€ HT, quand à l'entreprise Le Breton Alain de Buléon elle a posé et habillé les WC en panneaux pour un montant de 910€ HT...

Le coût total de la réfection de ses toilettes et la mise en accessibilité PMR a été de 8 198€. Au titre de l'accessibilité pour les WC et la rampe du cimetière une subvention de 7 384€ a été allouée.

Accessibilité PMR à l'église et au cimetière



pour 1168€ HT. La Société Breiz Accès Solution a aussi réalisé la petite rampe boulonnée sur le portail du cimetière pour un montant de 981€ HT.

Dans la continuité de la mise aux normes des WC publics, l'entreprise Duclos Gérard a été retenue pour réaliser la rampe d'accès PMR pour un montant de 1080€ HT et la Société Breizh Accès Solution de Pluneret a fabriqué et posé la main courante pour accès PMR



Voirie

Comme tous les ans, un programme d'entretien de voirie a été réalisé sur la commune aussi bien en campagne qu'en agglomération.

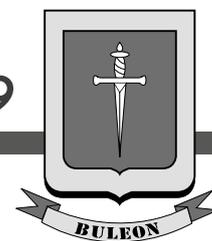
A Sainte Anne, l'aménagement d'un fossé et d'une traversée de route en montant sur la Ville Hello permet de dévier les eaux pluviales d'un côté et de les basculer de l'autre afin d'éviter des ruissellements sur la départementale en bas

de la route. Pour les mêmes raisons, un « bou-din » d'enrobé a également été posé sur la route sans issue dans le bas du village.

En agglomération l'enrobé a été réalisée en partant de la salle polyvalente jusqu'au carrefour route de Lantillac....

La commission aurait bien voulu faire plus, mais le « tirage » de 25 000€ attribué par CMC était atteint.





Entretien patrimoine

Les Chantiers Nature et Patrimoine de Centre Morbihan Communauté forment un dispositif conventionné ayant pour finalité l'intégration et l'insertion par des actions collectives. Ils s'inscrivent dans le cadre des différentes lois de lutte contre les exclusions et l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficultés. Les Chantiers interviennent sur le territoire des 19 communes de CMC.

Chez nous ils sont intervenus sur 2 chantiers. D'abord à Sainte Anne, avec la réfection des joints du lavoir près de la fontaine. Puis, dans un second temps, par la remise en valeur de la croix et l'ancien lavoir de Pont Leni.... Il faut dire que cette fontaine en granit qui ne manque pas de charme, était dissimulée dans une végétation très dense. Désormais elle est bien visible de la route. Avec un bassin carré de pierres rapportées, le tout fini par un muret de moellons à l'arrière, cette fontaine est surmontée d'une petite croix, au milieu du socle loge une statue de la Vierge Marie... Les anciens rapportent qu'elle ne tarit jamais. Autrefois, quand dame nature faisait ses caprices l'été, les habitants de Sainte Anne devaient se résoudre à aller laver leur linge à Pont Léni...

En début d'année, cette même équipe remettra en valeur la croix Dompierre qui menace de tomber.

Fin des travaux Rue de la Mairie

Fin 2018, le Département avait programmé la réfection de la bande de roulement Rue de la Mairie. La commune avait décidé de profiter de ses travaux de restauration pour inclure l'effacement des réseaux électriques, télécoms et éclairage public. Ceux-ci ont été effectués par Morbihan Énergie (SDEM). De même, la pose de caniveaux coulés avait été attribuée à Pigeon Bretagne Sud



Hélas, un retard non prévu est venu perturber l'avancement de toutes ces réfections durant plusieurs mois. Après l'été les travaux ont pu reprendre. Les candélabres ont été posés et les trottoirs refaits en enrobé des 2 côtés.

La totalité des travaux voirie, réalisée par l'entreprise Pigeon Bretagne Sud, s'élève à 21 480€ HT, à laquelle il faut ajouter 14 859€ HT de rénovation d'éclairage public réalisée par Morbihan Energie.

Une subvention Programme Solidarité Territoriale (Département) de 4 747€ a été perçue.



Rénovation et extension des vestiaires

En juin 2018 le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé Mr le Maire à solliciter toutes les subventions possibles pour cette rénovation. Une extension de 25m² a été créée à l'arrière de l'ancien vestiaire et l'ensemble entièrement rénové et mis aux normes PMR. L'ensemble terminé fait près de 85m² avec :

- 2 vestiaires avec douche,
- 1 vestiaire arbitre avec douche,
- 2 WC dont un PMR,
- 1 lingerie,
- 1 local technique

Les joueurs et les volontaires se sont réunis un samedi pour la démolition. Le maître d'œuvre, David Nayl, a été retenu pour le projet de conception et assistance de la passation des marchés ainsi que du suivi des travaux :

- Mission SPS (coordination sécurité protection) Véritas de Brest,
- Maçonnerie: Briot de Lanester

- Charpente: Tetiot de la Chapelle Caro,
- Couverture: Sarl MCG couverture de Guéhenno,
- Enduit: Blandin Façade de Lieuron (Ille et Vilaine),
- Menuiserie: Le Breton Alain de Buléon,
- Isolation/ briquetage/plâtre: Sarl Hervé Nicolas de Réguiny,
- Electricité/plomberie: Lorand Jérémie de Buléon,
- Chape/ carrelage: Le Bel de Malestroit
- Accès des vestiaires: Pigeon Bretagne Sud.

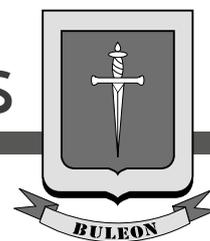
Le montant total de ses travaux s'élève à 137 011€ HT et les subventions déjà obtenues sont :

- PST (Département) 30 473,
- DETR (Préfecture) 27 726€,
- Région 8 000€,
- Accessibilité 6 789€

Ce qui représente 53% du coût total des travaux pour le moment.

Une autre demande de subvention d'un montant de 20 000€ a été déposée auprès de la FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur). En cas d'accord, cela permettrait de faire subventionner le projet à près de 70%.





les Florales de Nantes, la partie jardin de la Foire de Paris, le Parc Terra Botanica, etc.

Chlorosphère

Nouvel arrivant à Buléon, Manuel RUCAR fondateur du cabinet de tendances CHLOROSPHERE a domicilié sa famille, son logement et le siège de son entreprise dans notre commune au 3, le Pontual.

> QU'EST-CE QUE CHLOROSPHERE ?

CHLOROSPHERE est un cabinet de tendances dédié aux univers du végétal, des fleuristes, des paysagistes et des jardinerie, c'est l'unique entreprise de ce type. Nous existons depuis maintenant 10 ans. Des cabinets de tendances existent dans la mode, l'alimentaire, l'automobile ou encore la Déco mais CHLOROSPHERE est le seul dédié au monde « vert ».

> QUEL EST VOTRE MÉTIER, VOTRE QUOTIDIEN ?

Il s'agit d'identifier et d'analyser les tendances de consommation. Pour cela, nous avons développé avec des scientifiques, un modèle d'analyse mathématique qui tourne 24h/24 pour ressortir des scénarios de consommation. Ces modèles sont comparés aux chiffres de vente un peu partout en France et à l'étranger pour obtenir des projections de tendances fiables sur deux à trois ans.

> QUI SONT VOS CLIENTS ?

Nous ne travaillons qu'avec des entreprises ! Du fleuriste de quartier, jusqu'à l'importateur, du paysagiste au centre commercial : tout professionnel qui a un moment de son activité, besoin de connaître à l'avance les orientations du marché.

> CONCRÈTEMENT QUE FAITES VOUS POUR EUX ?

C'est très vaste ! Nous avons déjà réalisé beaucoup de boutiques, travaillé sur le marketing d'enseignes nationales comme Auchan, Leroy Merlin, U, Cora, Castorama, Jardiland, Truffaut, Interflora, Point Vert, etc. Nous avons aussi aidé de nombreux paysagistes et fleuristes dans leurs activités. Si vous avez déjà visité des manifestations à dominante végétale, il y a de fortes chances que nous soyons en coulisses, comme

> POURQUOI AVOIR CHOISI BULÉON ?

C'est un choix personnel avant-tout, un coup de cœur pour le département depuis des années et un déménagement familial récent à cette adresse. La situation de Buléon est confortable pour moi qui travaille partout en France et à l'étranger, avec la gare TGV de Vannes facilement accessible par Saint-Jean et l'aéroport de Rennes en 50min de porte à porte avec la nationale. J'avais aussi personnellement quelques animaux qui avaient besoin d'espace comme mes deux lamas. Ils se plaisent beaucoup ici !

> QUEL EST L'AVENIR DE CHLOROSPHERE À BULÉON ?

Après avoir connu quelques difficultés il y a quelques années, l'entreprise se restructure. Les habitudes des entreprises changent et nous travaillons de plus en plus à distance. Néanmoins, pour l'avenir, l'idée est de réaliser un petit jardin de démonstration, une matérialisation, un test des tendances. Nous avons déjà planté 1000 plans en 1an, de la variété la plus commune à la plus inhabituelle. Il faudra des dizaines d'années pour qu'elles s'épanouissent. Nous pourrions peut-être alors ouvrir occasionnellement le jardin à la visite lors des journées « rendez-vous au jardin » par exemple, mais avant cela, il reste beaucoup de travail à réaliser ! Et d'ici là pourquoi pas organiser sur un site proche, une foire aux plantes avec des producteurs locaux ! Nous travaillons beaucoup avec la pépinière de Kerhello à 10min qui a une grande diversité et des prix justes, avec ses collègues et quelques autres passionnés nous pourrions monter ce genre de week-end festif qui plaît beaucoup partout en France. A réfléchir !





PROJETS PRIVÉS

Espace bien-être



Depuis l'été dernier, Isabelle ROUSSEAU s'est installée à Buléon, au village du Rez. Isabelle vous accueille tous les jours du lundi au vendredi sur rendez-vous. Le but de sa profession est l'accompagnement au mieux-être au travers des soins énergétiques, lithothérapie, numérologie, tarologie. Elle exerce depuis 10 ans. Elle confectionne des bracelets et autres objets avec matériaux et pierres naturelles.

Tél 07 61 71 39 95 – email : lescreadisa@yahoo.fr
lescreadisa.fr - isabellenadyia-medium.fr



Changement de propriétaire au Bar Tabac Épicerie

Le Bar Tabac épicerie de Buléon a d'ores et déjà de nouveaux repreneurs : Francia et Thierry PERIAUX.

Ils prendront la suite de Myriam ALLAIN courant février 2020.

C'est un changement de vie pour ce couple. Francia originaire de Madagascar et Thierry du Calvados, ont vécu ensemble en région parisienne dans les Yvelines (78), à Mantes La Ville.

C'est à l'occasion d'un départ volontaire de la SNCF où Thierry travaillait au service commercial que le projet de tenter une nouvelle aventure professionnelle a germé. Francia travaille encore comme auxiliaire de vie mais souhaite s'arrêter pour être avec Thierry dans ce projet.

Ils ont tout d'abord prospecté sur internet à la recherche d'un commerce à reprendre sans idée arrêtée de l'endroit où ils pourraient éventuellement s'installer. Mais rapidement, ils ont repéré l'annonce du commerce de Buléon et avec l'agence BLOT, ils ont visité quelques offres en Bretagne. Francia a eu le coup de cœur pour le commerce « Mimi Market » : « Il répond aux critères que nous nous étions fixés. C'est dans notre budget, il y a un logement, et l'endroit nous plait ».

La Bretagne, Francia et Thierry la connaissent



un peu car ils sont venus à plusieurs reprises en vacances dans l'Ille et Vilaine du côté de Saint Malo ou bien dans le Finistère du côté de Concarneau.

M. et Mme PERIAUX ont déjà entamé les démarches auprès des fournisseurs pour que le commerce poursuive son activité sans changement particulier. Tous les clients, les amateurs de boules et de tournois seront toujours bien accueillis par les nouveaux propriétaires. Quelques rénovations de devantures sont à l'étude et la Communauté de Communes devrait aussi s'intéresser à la reprise de ce commerce.

Francia et Thierry PERIAUX se donnent trois ans au moins pour consolider leur projet et peut-être encore développer l'offre commerciale.











Myriam Allain

Après avoir passé 10 ans comme salariée dans la comptabilité, j'ai décidé avec Christophe de reprendre le commerce de mes parents Geneviève et Robert.

J'ai d'abord commencé par créer l'épicerie « Mimi Market » en 2005. Puis ma mère a pris sa retraite le 1^{er} janvier 2007, nous avons donc racheté le fond de commerce du Bar et les murs.

Ça fait donc 15 ans que je suis, avec plaisir, au service de la clientèle de Buléon.

Rapporter une épicerie dans le centre bourg était nécessaire.

Pour certains, nous sommes juste un dépannage, mais cela évite de faire des kilomètres quand on a oublié juste la plaquette de beurre par exemple.

Pour d'autres nous sommes le lieu de passage obligé tous les jours : pour le pain, quelques courses, les cigarettes, faire un loto, boire un verre en fin de journée et retrouver les copains, où le petit café après avoir déposé les enfants à l'école...

Nous avons su développer l'activité notamment en augmentant le nombre de concours de

belote, boules et palets qui ont toujours eu un franc succès et qui ont amené de la clientèle de toute part.

Une page va se tourner et nous cédon la place à Francia et Thierry, à qui nous souhaitons de vivre de bons moments comme nous.

En attendant, ils viennent régulièrement nous voir et sont déjà très impliqués et volontaires.

Je resterai avec eux quelques temps pour les accompagner comme il faut dans ce beau challenge.

Je remercie tous mes clients pour la confiance et la fidélité qu'ils m'ont accordés pendant 15 ans.

Je remercie aussi mon mari Christophe et mes enfants Mathilde et Killian, qui ont souvent été mis à contribution le soir et le week-end. Je vais essayer de leur consacrer un peu plus de temps maintenant s'ils ont besoin de moi.

Et pour finir je remercie ma Maman, sans qui, cette aventure aurait été très compliquée. Tous les matins elle était présente et même plus si besoin.

Je vous souhaite à tous une belle année 2020.

A très bientôt car.....je ne pars pas bien loin.





Contes en Scène, un festival jeune public très attendu !



La cinquième édition du festival Contes en Scène a réuni 2233 spectateurs du 17 au 25 octobre 2019. Chaque année, ce festival jeune public attire de plus en plus de familles, du terri-

toire et même au-delà, qui viennent découvrir les nombreux spectacles proposés pendant une semaine, autour du conte.

Avec encore de beaux spectacles et un public au rendez-vous, Contes en Scène 2019 s'est clôturé avec le spectacle Do l'enfant do de la compagnie Nid de Coucou joué à Buléon le vendredi 26 octobre. Les deux représentations ont affiché COMPLET, réunissant 180 spectateurs, petits et grands. Familles et assistantes maternelles sont venus découvrir l'histoire de Do, petit garçon qui part à la recherche de son doudou.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition et encore plus de spectacles et ateliers à partager !

Atelier initiation à la dentelle de carton et paperolle - fabrication d'un cadre fleuri

Le service actions culturelles de centre morbihan communauté proposait un atelier initiation à la dentelle de carton et paperolle en novembre, organisé dans le cadre des ateliers créatifs. Guidés par Stéphanie Matteos de Karton de Breizh, les participants sont venus partager un moment convivial réaliser un cadre fleuri entièrement en carton et en papier. Chacun a découpé, plié, assemblé, collé, pour un résultat magnifique, tout en finesse !



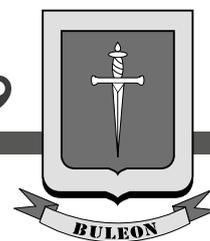
Les classes 4 et 9

Les classes 4 et 9 se sont réunies ce samedi 30 novembre. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance festive faisant oublier la pluie.

51 convives ont savouré le déjeuner servi au restaurant entre terre et mer. La journée s'est clôturée par un buffet froid partagé par 26 personnes à la cantine de l'école.

Les participants aux classes étaient âgés de 20 ans à 90 ans et ont été réunis grâce à un petit groupe d'organisateur : Hélène Legal, Geneviève Lego, Marie Claude Offredo, Jean Pierre Mounier, Gael Dréano, André et Hervé Mauquen, Pierre-Loïc Calohard, Jérémy Lorand et Virginie Le Labourier.





Commémoration du 11 novembre 2019

101 ans après la signature de l'armistice de la Grande Guerre, il est de notre devoir à tous, de transmettre à nos enfants la célébration de la liberté retrouvée.

> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019 À BULÉON

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre de notre commune s'est déroulée devant le monument aux morts, place du souvenir ; à 11h11, instant commémoratif de la fin de la première Guerre Mondiale,

Après la minute de silence, Henri Faucheu, représentant des anciens combattants de l'UNACITA, a lu la lettre du comité départemental et Pierre Bouédo, notre Maire, a lu la lettre du ministre des armées. Il nous rappelle qu'Emmanuel Macron, Chef des Armées, a inauguré ce 11 novembre le Monument aux morts pour la France en opération extérieure - le « monument OPEX » - au Jardin Eugénie Djendi,



di, attendant au parc André Citroën à Paris. Ce monument est dédié aux militaires morts pour la France depuis 1963 (depuis que des opérations extérieures sont menées par la France, 549 noms figurent sur ce monument).

La France et ses soldats, sont encore actuellement engagés dans différentes zones de combat : au Sahel, en Irak, au encore au Liban. Nos forces armées étaient encore déployées récemment en Afghanistan, au Kosovo, en Libye, en République centrafricaine, et sur de nombreux théâtres d'opérations...

« Nos soldats, marins, aviateurs et gendarmes prennent tous les risques pour nous protéger, parfois jusqu'au sacrifice ultime. Nous leur devons tout ».

L'assemblée a entonné l'hymne National après la lecture des « Morts pour la France » de notre commune.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente.





Le Souvenir Français novembre 2019



Aménagement d'un espace arboré au lieu-dit « Le Pont Tual » en souvenir des poilus de notre commune, morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale (1914 - 1918).

Cérémonie du devoir de mémoire à l'initiative du Souvenir Français et soutenu par notre commune.

Vendredi 8 novembre, les élus, les représentants de la FNACA de Buléon et les élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école de la commune ont participé à l'aménagement de l'espace arboré en mémoire des soldats morts pour la France durant la Grande Guerre.

Pour notre commune, ce sont vingt-neuf « Poilus » qui sont morts pour la France. Pour rappel, le plus jeune engagé n'avait que 23 ans et le plus âgé 41. Le dernier Poilu né dans la commune est décédé en 1980, il avait 89 ans et s'appelait Baptiste LE CAM.

A l'origine de cette action, l'association du Souvenir Français dont la double vocation est :

De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire

De transmettre le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant par le maintien du souvenir le sens du devoir, l'amour de sa patrie et le respect des valeurs.

Aussi, depuis la date anniversaire du centenaire de la guerre

mondiale en 2014, le comité local du Souvenir Français présidé par Jo Dréano, propose aux communes du canton d'aménager un espace pour ces hommes morts à la guerre. Buléon est la 8ème commune à soutenir cette initiative.

Ce vendredi 8 novembre, par une après-midi froide mais ensoleillée, les 20 enfants de la classe de CM1-CM2 de notre commune ont planté symboliquement 3 « chênes communs » au Pont Tual. Ils ont ensuite formé une chorale et ont chanté « Enfants de Paix » de David Waggoner.

Les portes drapeaux Maurice Samson pour la commune et Patrick Le Tallec pour l'association cantonale du Souvenir Français ainsi que Richard Le Corf, en uniforme réglementaire des Poilus, vice-président de l'association Souvenir militaire Centre-Morbihan (SMCM), ont accompagné toute la cérémonie ce qui a renforcé la solennité de cet événement.

Pierre Bouédo, notre Maire et Jo Dréano pour l'association du Souvenir Français ont découvert la plaque commémorative.

La cérémonie s'est terminée par un goûter à la cantine municipale.





RPI école St Joseph de Buléon, école Notre Dame de Lantillac, 2019

De nombreux évènements ont ponctué cette année 2019 à l'école. De la galette des rois du mois de janvier à l'arbre de Noël du 20 décembre, l'année 2019 a été riche pour tous les élèves et l'équipe pédagogique.

Voici ce que les élèves du RPI ont pu vivre cette année à l'école.

> EN DÉBUT D'ANNÉE 2019...

Galette des rois



Dans chacune des écoles, les élèves ont pu faire les rois. Mais avant la dégustation et le choix des rois, les élèves ont dû confectionner eux-mêmes les galettes. Un bel apprentissage ayant eu beaucoup de succès auprès des enfants !

Fabrication de nichoirs

A Lantillac comme à Buléon, les élèves ont eu la chance de pouvoir fabriquer des nichoirs et mangeoires à oiseaux grâce aux compétences de Christian Rault. Ensuite, tout a été installé auprès des écoles. Les élèves peuvent maintenant continuer à garnir les mangeoires des aliments qu'ils ont eux-mêmes confectionnés.

Entretien des carrés potagers

Les carrés potagers et jardinières ayant été installés en 2018, les élèves continuent d'entretenir le jardin même au cœur de l'hiver. Ils ont cou-

vert les bacs de fumier, feuilles mortes et cartons en attendant le printemps afin d'avoir un sol riche pour les plantations à venir.



Intervention sur le compost chez les CM



Pour continuer à travailler sur le jardin, les CM ont reçu Florence, de Centre Morbihan Communauté. Cela a été l'occasion de bien comprendre le fonctionnement d'un composteur et de découvrir les petites bêtes qui peuplent le compost. Maintenant, le composteur n'a plus de secret pour les élèves qui l'alimentent régulièrement. Le compost servant ensuite au jardin, pour avoir de beaux légumes !

Carnaval

Les élèves sont venus affronter le froid lors du carnaval de l'école. Ils ont défilé sur la commune pour montrer leurs beaux costumes aux habitants.





Intervention de Glenn Hoel dans les classes



Cette année, nous avons également travaillé sur le harcèlement. Pour cela, Glenn Hoel est venu dans les classes pour expliquer aux élèves et échanger sur de nombreuses pratiques à caractère dangereux. Les élèves ont ainsi pu comprendre les comportements qu'il fallait éviter de reproduire. Et pour finir, tout le monde a chanté !

Cette expérience avec les élèves a été prolongée pour les parents par une conférence sur le harcèlement, organisée par l'APEL.

Sortie à PAPREC

Les plus grands, CE et CM, ont bénéficié d'une visite du site de recyclage des déchets PAPREC au Rheu. Ils ont pu apprendre comment trier les déchets à la maison et voir tout ce qu'on pouvait en faire. Belle expérience qui a permis d'ajouter une poubelle de tri des emballages dans toutes les classes de l'école, en plus des composteurs et poubelle à papier.

> PENDANT LE PRINTEMPS 2019...

Intervention de M. Morio dans les classes



Dans le cadre de notre travail sur le jardin, Monsieur Morio est intervenu dans les classes pour expliquer aux élèves le développement de la graine et les techniques de plantation.

Les élèves sont ensuite passés à la pratique en plantant des graines dans des jardinières. Les plants ont ensuite été transplantés dans les carrés potagers du jardin.

Visite du site des éoliennes

L'installation d'éoliennes sur la commune de Buleon a été l'occasion pour les élèves de faire une visite découverte, guidée par des professionnels qui ont pu leur expliquer simplement le fonctionnement d'une éolienne et leur intérêt.

> AVANT DE PARTIR EN VACANCES D'ÉTÉ...

Nettoyons la nature



Tous les élèves se sont rendus sur la commune de leur école pour ramasser des déchets laissés à terre du côté des terrains de sport. Plusieurs sacs ont été récoltés avec notamment, beaucoup de mégots de cigarettes. Les élèves ont promis d'en parler à leurs parents fumeurs !

Sortie à la ferme de Brémelin

La sortie pédagogique de l'école a eu lieu cette année à la ferme de Brémelin, pour continuer à travailler sur le thème du jardin. Les élèves ont découvert des cerfs, comment nourrir les animaux de la ferme, composer un apéritif à base de légumes ramassés dans les serres et les jardins, mais aussi des activités plus artistiques comme la peinture avec des colorants naturels, ou la fabrication de colliers avec des éléments trouvés dans la nature. La visite s'est terminée par le partage d'un goûter fabriqué sur place, avec du pain, de la brioche et de la menthe à l'eau (menthe ramassée par les élèves !). Les élèves ont ramené leur production à l'école, tout le monde était ravi.



Kermesse



> A LA RENTRÉE 2019...

Rentrée de l'équipe pédagogique : des nouvelles têtes dans l'équipe

La rentrée 2019 est marquée par l'arrivée de nouvelles enseignantes :

Marylène Le Métayer, les mardis dans la classe de CM à Buléon,

Catherine Bruneau avec la classe de GS-CP à Lantillac,

Et Nolwenn Breton en CE à Lantillac.



*Marylène Le Métayer – Catherine Bruneau
– Nolwenn Breton*

Le reste de l'équipe ne change pas : Tiphaine Granvalet et Marie-Thérèse Jéhanneuf en PS-MS à Buléon, Isabelle Gragnic en CM (en direction les mardis), Mélanie Dherbecourt les vendredis en CE à Lantillac (auparavant en CM), et A Elodie Raffin, AESH à plein temps à Lantillac.

Cette année l'équipe a choisi de travailler sur le thème des émotions mais également, pour continuer à travailler les jardins commencés l'année passée, sur l'art dans les jardins. Cela

nous permettra également de découvrir des techniques artistiques pour les décorer, notamment la vannerie.

De nombreuses actions seront réalisées dans les classes sur ces sujets.

Du côté pédagogique, nous mettons l'accent sur la lecture, en mettant en place « Silence, on lit », un moment quotidien consacré à la lecture plaisir, en renouvelant les Incorruptibles mais aussi, en développant le nombre de livres des bibliothèques de classe (en empruntant des livres à une bibliothèque municipale).

Chaque école met également en place un parrainage entre petits et grands pour développer l'entraide et l'empathie. Les plus grands pourront également bénéficier d'une formation au tutorat (pouvoir expliquer à un autre élève une notion dans laquelle on est à l'aise) en cours d'année.

Jeux sportifs et artistiques





Les Virades de l'espoir au château de la Ferrière



Cette année ; les Virades de l'espoir se sont déroulées à Buléon. Tous les élèves, à partir de la GS, ont partagé leur souffle avec les malades de la mucoviscidose, en faisant une marche et en chantant lors de cette rencontre avec les élèves du réseau.

A cette occasion, Etienne Caignard est intervenu dans les classes pour expliquer simplement la mucoviscidose, maladie n'ayant plus de secret pour les élèves.

> OCTOBRE

La semaine du goût

Chaque école a organisé des activités autour de la semaine du Goût. Par exemple, à Buléon, les élèves ont travaillé sur la pomme à travers la réalisation de recettes, et d'activités autour de la pomme. Les parents ont été invités à déguster les gâteaux confectionnés par les élèves.

> EN 2020...

L'école Saint Joseph de Buléon fêtera ses 100 ans le 22 septembre 2020. Les associations et l'école vont donc se mettre au travail pour préparer cet événement exceptionnel. N'hésitez pas à venir vers nous pour proposer vos idées, apporter vos photos de classe, articles de journaux,...

L'APEL

L'association des parents d'élèves du Rpi de Buléon Lantillac a été créée en décembre 2011, son rôle est d'accueillir les familles tout au long de l'année scolaire, d'animer l'école dans le dynamisme en participant à la vie scolaire de l'établissement, en organisant des rencontres, des événements, des ventes au profit de tous les enfants du Rpi. L'Apel représente les parents d'élèves auprès des autres membres de la communauté éducative et contribue à l'élaboration du projet éducative et suit la gestion de l'école.

Comme tous les ans, nous organisons différentes manifestations ou ventes dont les bénéfices permettent de financer les sorties scolaires de tous les enfants du RPI.

Mais pour cela, la participation des parents telle qu'elle soit est très importante lors de nos différentes manifestations. Le bénévolat fait vivre notre association, chacun de vous peut apporter.

L'apel tient à remercier tout particulièrement les communes de Buléon et de Lantillac pour leurs subventions et leur près de salle.

L'association remercie également Madame Isa-



belle Gragnic directrice et toute l'équipe enseignante pour nous accompagner dans nos actions, ainsi que les parents d'élèves qui donnent de leur temps sans compter pour nos écoles.

> TOUTE L'ÉQUIPE DE L'APEL VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOUS VŒUX POUR CETTE ANNÉE 2020.

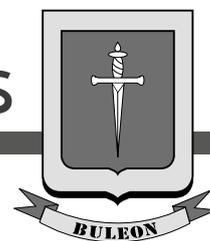
La présidente Élodie GICQUEL

> MEMBRES DU BUREAU :

- **Présidente** : Élodie Gicquel
- **Vice-présidente** : Stéphanie Guillemot
- **Secrétaire** : Melissa Giovannetti
- **Vice-secrétaire** : Stéphanie Le Gallo
- **Trésorière** : Rachel Jicquel
- **Vice trésorier** : Yann Cadoret

> DATES À RETENIR :

- **15 février 2020** : carnaval et plats à emporter à Lantillac
- **Mars 2020** : vente de chocolats de Pâques
- **27 juin 2020** : kermesse et 100 ans de l'école Saint-Joseph à Buleon
- **Septembre 2020** : assemblée générale de l'Apel
- **18 décembre 2020** : arbre de Noël à Buleon



L'AEP

Pour cette année 2019, l'AEP (Association d'Éducation Populaire) de l'école St Joseph aura connu comme fait marquant le départ de son Président Jean-Jacques Rattier. Le bureau de l'AEP lui témoigne ses plus sincères remerciements pour les 11 années passées au sein de l'association dont 3 années de Présidence.

Il a été entrepris la réfection du système d'évacuation des eaux de pluie dans la cour de récréation devant le préau. Les travaux, réalisés par l'entreprise BillioTP, devraient régler ce problème récurrent lors de fortes précipitations.

En ce qui concerne les projets de travaux, une réflexion sera à mener pour résoudre le soulèvement du bitume par les racines des arbres de la cour et l'installation de bancs autour de ces arbres. Nous serons à l'écoute des demandes de Mme la Directrice pour la sécurité des enfants.

D'autre part, notre école Saint-Joseph crée le 22/09/1920 en tant qu'établissement scolaire fêtera en 2020 ses 100 ans. L'idée de célébrer cet anniversaire est lancée par les associations OGEC/APEL et AEP le samedi 27 juin 2020.



Tous les anciens élèves et enseignants sont invités pour fêter cet événement, et un appel est lancé à tous les détenteurs de photos et d'archives. Que vous soyez parents d'élèves ou non, et concernés par votre école, nous vous invitons à venir renforcer notre équipe.

Président : Gildas Fauchoux

Trésorière : Claire Molly-Massard

Membres : Hélène Dréano, Isabelle Lantrin et Claudine Picaud

> L'AEP VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020.

OGEC de Buléon

> COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Co-président : Aurélie LORAND

Co-président : Pascal LE GUENNEC

Vice-président : Maxime GICQUEL

Trésorière : Annaïg TANGUY

Trésorière adjointe : Emilie DREANO

Secrétaire : Laurence DREANO

Secrétaire adjoint : Jérôme BRARD

Membre : Benoît RIBOUCHON

> LE ROLE DE L'OGEC

L'OGEC a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissement(s) :

Il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement Catholique ;

Il incarne la personnalité juridique de l'établissement scolaire ;

Il contribue à assurer la mise en œuvre du projet éducatif et pastoral ;

Il est l'employeur du personnel de droit privé.

> MANIFESTATION ORGANISEE PAR L'OGEC EN 2019

Le Vide-greniers :

A eu lieu le dimanche 05/05/2019 à la salle des fêtes de Buléon sous un temps agréable, un peu frais mais assez ensoleillé. Des parents d'élèves et certaines enseignantes ont prêté mainforte aux membres de l'OGEC pour que cette journée se passe au mieux. Et ce vide-greniers fût une belle réussite et s'est déroulé dans une très bonne ambiance !

Nombre d'entrées : 456

Recette : 900 €

Au vu du succès de cette journée, nous souhaitons organiser d'autres éditions les prochaines années mais en 2020, aura sûrement lieu une manifestation pour fêter les 100 ans de l'école de Buléon. Si c'est le cas, nous nous concentrerons sur cette manifestation et proposerons un vide-grenier en 2021.



L'ACCA « chasse »

L'assemblée générale de l'ACCA s'est déroulée le dimanche 23 juin 2019, en 2020 élection du tiers sortant, remplacement de René Castel. Le repas annuel du 9 mars 2019 a rassemblé 190 personnes à la salle polyvalente, une assemblée importante entre propriétaires, locataires de terrains et chasseurs pour ce moment très apprécié de tous. Merci à tous pour avoir répondu à notre invitation.

Le président Jean-François LANTRIN et les chasseurs remercient Monsieur Le Maire et les conseillers municipaux ainsi que les Amis de la Chapelle Sainte Anne. Il remercie également les bénévoles qui ont participé activement au repas du soir de la Saint Cornély.

En 2018, il a été capturé 31 pies, 22 corbeaux, 75 ragondins et 10 renards.

Le prochain repas de l'ACCA sera organisé le samedi 14 mars 2020 à 19 h à la salle polyvalente.

L'ACCA VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020.

> BUREAU

Président : Jean-François LANTRIN

Vice-président : Pascal LE BRETON

Secrétaire : René PISIGO

Trésorier : Marcel DANET

Membres : Jean-Claude LANTRIN, Hervé LE GAL, Yannick LE BRETON, Didier LE NIVET.

Gardes-chasse particuliers : Théophile LE BRETON, Hubert LE BRETON,

Piégeurs : Jean-François LANTRIN, Théophile LE BRETON, René PISIGO, Jean-Marc LE GUENNEC, Hervé LE FRANC.

> DATES À RETENIR POUR 2020

Dimanche 1er mars : Ouverture de la pêche à la Ville Hello

Dimanche 26 avril : Concours de pêche

Dimanche 28 juin : Assemblée Générale

Dimanche 13 septembre : Repas du soir de la Saint Cornély.



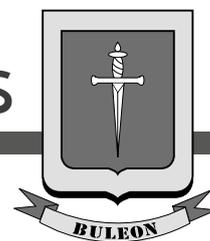
Comité des fêtes 2019

Après plusieurs années d'inactivités, un groupe de bénévoles fait revivre le comité des fêtes de Buléon. Des projets d'animations verront bientôt le jour afin de dynamiser la commune. Un Comité des fêtes ne peut vivre sans bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre manifestez-vous auprès de la mairie ou à tout membre du bureau.

> MEMBRES DU COMITÉ

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Président : | Guillaume Lancelot |
| Secrétaire : | Delphine Martin |
| Trésorière : | Valérie Chamillard |
| Trésorière suppléante : | Camille Lancelot |
| Membres : | Jérémy Lorand |
| | Yoann Robert |
| | Pierre Bouedo |





L'ABL

La saison 2019-2020 est déjà bien entamée. Le club a été contraint de modifier son organigramme sportif durant l'été suite au départ de son entraîneur Lecuyer David. Pour cette nouvelle saison, le poste d'entraîneur a été confié à Monsieur Boisselier Arnaud, qui était présent au club depuis quatre saisons en tant que joueur. Le bureau et moi-même remarquons et apprécions son implication et nous sommes persuadés que son expérience et sa connaissance du football nous permettront d'atteindre les objectifs qui sont le maintien de l'équipe A en D2 (après une belle montée la saison dernière) et l'obtention des meilleurs résultats pour l'équipe B.

L'avenir Buléon Lantillac compte 45 licenciés (seniors, jeunes, dirigeants). La ligne directrice du club est de garder un bon état d'esprit tant sur le terrain qu'en dehors. Il faut vraiment avoir envie de gagner les matchs, de tirer tous dans le même sens et d'être fier de ce qu'on montre sur le terrain. Il ne faut pas avoir de regrets si les résultats ne sont pas ceux escomptés. Malgré un début de saison compliqué en termes de points, le bureau et moi-même sommes persuadés que l'objectif du main-

tien est possible et qu'il faut vraiment que tout le monde y croit !!!

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous accompagnent durant les matchs à domicile ou à l'exté-

rieur. Nous remercions aussi les municipalités de leur soutien, merci à la commune de Buléon, pour les vestiaires neufs qui permettent au club de partir sur une nouvelle dynamique et merci à la commune de Lantillac, pour la salle des fêtes qui nous permet d'organiser en toute quiétude toutes les manifestations du club.

L'avenir Buléon Lantillac vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

> BUREAU

Président : Maxime GICQUEL

Trésorier : Gaël DREANO

Trésorier adjoint : Jérémy LORAND

Secrétaire : Jonathan AUBRY

Membres : Mickaël GUILLEMOT, François LE MAY, Vanessa BLANCHARD, Sébastien LEGO, Jérôme GAMALAME

> DATES À RETENIR POUR 2020 :

6 mars : Concours de belote

1^{er} juin : tournoi de foot

20 juin : Challenge jeunes Henri Le Breton

2 août : Inter quartiers

10 novembre : moules frites

Le club de l'amitié

Tout le club de l'amitié souhaite une bonne et heureuse année 2020 à la population de Buléon.

Si vous voulez participer au repas, animations le deuxième mercredi de chaque mois, nous serons heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 75 47 10.





Les Amis de la Chapelle Sainte Anne

Comme chaque année, les Amis de la Chapelle Sainte Anne se sont réunis trois fois en 2019, pour programmer, organiser et rendre les comptes du pardon de la Saint Cornély.

L'association a été satisfaite du résultat, malgré le pèlerinage de Notre Dame du Roncier à Josselin qui a eu lieu ce même jour, soit le 8 septembre 2019.

Lors de l'Assemblée Générale le 9 novembre 2019, le bureau a été réorganisé comme suit :

Président honoraire : Henri LE BRETON

Président d'honneur : Pierre BOUEDO

Présidente : Brigitte LECUYER

Vice-présidente : Liliane LAURENT

Secrétaire : Jean-Pierre LECUYER

Trésorière : Maryse KER-SUZAN

Membres : Anne-Marie LE BRETON, Maurice SAMSON, Francis LE LABOUIER, Didier LE NIVET, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Martine CHARLO, Lucienne BOUEDO, Bernard LEDUC.



ADMR de Plumelec : un service de proximité

L'association locale ADMR de Plumelec est gérée par un groupe de bénévoles. Ils sont à l'écoute de la population pour identifier ses besoins.

L'action de l'association contribue :

- Au bien-être à domicile pour tous
- Au développement ou au maintien de l'autonomie des personnes aidées
- A la création d'emplois de proximité
- A l'animation locale

L'ADMR de Plumelec intervient sur les communes suivantes : Plumelec, Billio, Bignan, Buleon, Guéhenno, Plaudren (sauf le service de soins) et Saint-Jean-Brévelay.

Ses locaux se situent rue du Capitaine Marianne à Plumelec, au sous-sol de la résidence autonomie, La Peupleraie.

L'association ADMR de Plumelec propose des services spécifiques :



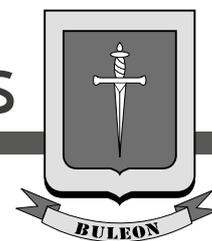
> 1. LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nous offrons des services à domicile à des publics différents : de la personne âgée, en passant par les personnes malades ou handicapées. Les intervenant(e)s, au nombre de 14, vous secondent dans les actes simples de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, aide à la toilette, aide aux transferts.

Pour les personnes âgées, des prises en charge sont possibles par les caisses de retraite, les mutuelles et aussi par le conseil départemental avec l'aide personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale.

Pour les personnes handicapées, des aides sont aussi envisageables, notamment avec la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Ces services permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées.



> 2 LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Ce service intervient, sur prescription médicale, auprès de personnes malades et/ou dépendantes. Il dispose de 30 places sur les communes de Bignan, Billio, Buléon, Guéhenno, Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

Il vise au maintien à domicile des personnes, tant que leur situation médicale, sociale et environnementale le permet.

Il propose :

- Une prise en charge globale des personnes par le biais d'un plan de soins individualisé
- La coordination des différents intervenants (infirmiers libéraux, pédicures, aides à domicile).

Il garantit :

- La qualité et la continuité des soins
- Le secret professionnel.

L'infirmière coordinatrice organise les interventions des 8 aides-soignants salariés du service.

Les frais afférents aux soins sont intégralement supportés par les caisses d'assurance maladie.

Depuis plusieurs années, le SSIAD est entré dans une démarche d'amélioration continue de la qualité ayant à cœur d'assurer des prestations de qualité, en adéquation avec les besoins des personnes aidées.

Le SSIAD de Plumelec, conjointement avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy propose une prestation qui s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué.

Des assistantes en soins de gériatrie (aides-soignantes ayant suivi une formation spécifique) proposent, à domicile, des séances de réhabilitation, organisées par une ergothérapeute.

Ces séances ont pour but de maintenir les apprentissages de la personne, d'apporter un soutien aux familles et de trouver des relais à l'issue de la prise en charge.

Pour en bénéficier, les personnes doivent fournir une prescription médicale.

Depuis juin 2018, le service est entré en expérimentation d'une psychologue en SSIAD : Elodie Le Nivet intervient désormais auprès de nos pa-

tients, de leurs aidants et des aides-soignants.

Depuis le 1er janvier 2019, le service a adopté la télégestion qui permet l'optimisation du suivi des patients.

Dans le cadre de la semaine bleue, l'association a organisé un après-midi récréatif qui a réuni bénévoles et usagers : un loto était proposé, ainsi que l'intervention d'un diététicien qui a confectionné des crêpes à base de compléments alimentaires et remis à chacun un petit livret de recettes ; un goûter a clôturé ce moment de convivialité.

> COMMENT NOUS JOINDRE

- Pour le service de soins à domicile (SSIAD) et l'équipe mobile mémoire

Rue du Capitaine Marianne, 56420 Plumelec

Tel : 02.97.42.30.05.

ssiadplumelec@admr56.com

Lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H

Mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Mercredi : de 8H30 à 12H30

- Pour le service d'aide à domicile

Rue du Capitaine Marianne, 56420 Plumelec

Tel : 06.88.87.52.24.

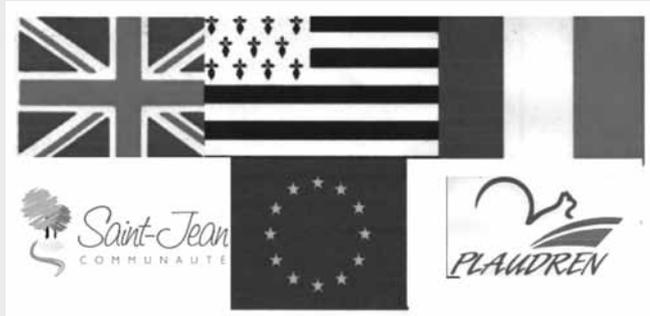
plumelec@admr56.com

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Présidente de l'association : Mme Gisèle Nédic : 02.56.63.53.24.



ASSOCIATIONS CANTONALES



La claise sans frontières

Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de St-Jean (ex-canton) et la commune de Plaudren. Il compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale est fixée à 15 €.

En mai dernier un groupe de 39 Britanniques de Botley s'est déplacé chez nous et au week end de l'Ascension 2020, ce sera à notre tour de nous rendre à Botley.

Si, vous aussi, vous souhaitez participer à ces échanges très enrichissants, n'hésitez pas à contacter :

Luc Laudrin, président : 02.97.45.96.46

Michel Trébossen, secrétaire : 02.97.44.43.98

ADSB association pour le Don de Sang Bénévole

L'ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) du secteur de Saint-Jean-Brévelay a organisé 6 collectes de sang en 2019 (la dernière le 27 décembre à St-Jean). Avant chaque collecte, l'ESF de Vannes nous précise par courrier le nombre de donneurs souhaités, en fonction des réserves et des besoins ponctuels et nous nous efforçons de répondre au mieux à cette attente, mais sans aucune certitude d'y parvenir !

> EXEMPLE :

le 07 mai à Plumelec : 55 attendus, 65 présentés

Le 27 août à Bignan : 55 attendu, 45 présentés.

Sur les 5 premières collectes de 2019, l'EF attendait 325 donneurs et 326 ont été accueillis.

Qui dit mieux ?

Les besoins en sang total, en plasma et en plaquettes sont toujours importants et les nouveaux donneurs sont les bienvenus pour remplacer ceux qui atteignent l'âge limite (71 ans révolus).

Sur la commune de Buléon, nous

souhaitons recruter un ou deux bénévoles pour épauler Annick Le Franc. Le rôle consiste à participer à 5 ou 6 réunions par an et à distribuer les affiches et tracts pour annoncer les collectes.

NB : population en âge de donner sur la commune de Billio : 238 personnes. Pourcentage de donneurs 6.3 %

Heureuses fêtes de fin d'année à tous et n'oublions pas qu'à chaque instant quelqu'un quelque part a besoin de sang !

> REJOIGNEZ-NOUS

Le président

Jean-Jo Rubeaux

Contact :

jeanrubeaux@yahoo.fr

POUR INFO : une remise de diplôme aura lieu le 14 février à Saint-Jean-Brévelay



Souvenir français

Après les années centenaires, l'année 2019 aura été plus calme au niveau de l'activité avec une quinzaine de sorties. A l'initiative du comité et en association avec la Mairie, le 22 juillet, l'écriture de la croix de Kerhors en Bignan a été repeinte et une plaque rajoutée pour honorer la mémoire des 2 frères Kerdar, Auguste et Joseph, morts à la Grande Guerre de 14-18.

Nous avons aussi participé le 9 juillet à la commémoration de la rafle de St- Jean- Brévelay sur les différents sites devant la salle Aguesse , ce fut très émouvant d'entendre les 120 personnes présentes entonner le chant des partisans avec une grande solennité. Pour compléter le Souvenir Français avait installé à la médiathèque une expo sur la vie des habitants de St-Jean pendant la guerre 39/45 .

Pour notre participation au concours scolaire, c'est l'école publique de Plaudren (le sac de billes) qui a représenté le comité et terminé à la 5ème place. Le comité attache une grande importance à ce que les enfants soient présents aux différentes cérémonies du devoir de mémoire.

Comme prévu l'année dernière, la commune de Buléon a aussi mis en place son espace arboré du Souvenir Français. Trois arbres ont été plantés le 8 novembre avec la participation du Maire, des membres du conseil, des représentants des anciens combattants, des membres du comité et les 20 élèves de l'école primaire St-Joseph de la commune.

C'est le 8ème espace arboré du comité, totalisant au final 82 arbres plantés représentant 800 Poilus de la Grande Guerre. Parole du président s'adressant aux enfants « les Poilus qui vous regardent de là-haut seront contents de voir que vous avez pensé à eux »

Actuellement l'on parle beaucoup de biodiversité et de plantation d'arbres ; quand nous avons eu cette idée, il y a 4 ans, le comité était plutôt en avance pour ce genre d'initiative ; d'ailleurs 2 autres communes sont sur les rangs pour 2020.

Un peu d'historique : le comité est né en 1988 à l'initiative de Jo Caignard avec une dizaine d'adhérents ; grâce à notre présence sur le terrain ces dernières années, nous partageons aujourd'hui ce devoir de mémoire avec 200 adhérents.





Les virades

Le mucoloto s'est déroulé à la salle des fêtes du Vertin à Saint Jean-Brévelay. Geneviève Bertho et son équipe ont réalisé un travail exceptionnel. Merci aussi aux associations de Buléon pour leur participation active au loto (aep, ogec, acca).

La salle a été préparée par les sociétés de chasse du Moustoir et du LAY.

Dès le vendredi 27 septembre, les scolaires du pays de Saint Jean se sont rassemblés sur le site du Domaine de la Ferrière mis généreusement à notre disposition par le propriétaire, Monsieur Yves Perdreau.

Merci à Eliane Perron, Nicole Trébossen, Marie-Thérèse Morio et Marie Christine Merlet qui se sont chargées du rassemblement. François Le Crom a animé cette matinée. Merci à Pierre Bouédo, maire et à Isabelle Lantrin adjointe pour l'accueil réservé

Les collègues ont participé en organisant des courses de relais.

Le samedi 28 septembre 450 motards se sont présentés au départ du site de Saint Allouestre. Encore une fois, Régis, Yannick, Pascal et les 50 bénévoles de l'association des motards ont été

présents. Merci à Joël pour la pause au manoir Le May

Le comité d'organisation remercie Gérard Le Roy, maire et la municipalité de Saint Allouestre pour l'implication des nombreux bénévoles.

Sur le site, l'art floral a réalisé de très beaux bouquets, les 4x4 et les poneys ont été très courtisés. Merci aux jeunes footballeurs, aux pompiers, aux boulangers, à l'ABM et Les Fontaines pour le prêt des chapiteaux. Merci à tous les bénévoles

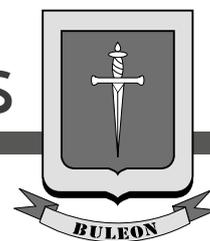
Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir un parrain et une marraine des virades. Julien Morice, coureur professionnel originaire de Plaudren a été présent sur les sites des scolaires ; Mélanie Auffret réalisatrice du film ROXANE est intervenue sur le site de Saint Allouestre.

Bilan : 15874 euros reversés à l'association vaincre la mucoviscidose.

Photo 7382 : de gauche à droite : Monsieur Perdreau propriétaire du Domaine de la Ferrière, Jean-Luc Jeffredo responsable des virades du pays de Saint Jean, Julien Morice, parrain des virades 2019, Etienne Caignard , responsable des virades du Morbihan, Pierre Bouédo, maire de Buléon et Marie Hélène Moisan responsable des virades du pays de Saint Jean.

Virades 2020 prévues à Plumelec et Billio





**1 REPAS
GRATUIT**
Testez le service
avant de l'adopter

LES AVANTAGES DU SERVICE **AMPER**

DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS LIVRÉS **CHEZ VOUS**



- **Vous choisissez**
des repas dans nos menus variés
en fonction des saisons



- **Nous livrons**
directement à votre domicile



- **Vous appréciez**
des repas équilibrés et copieux
7 jours / 7



NOTRE MISSION :
VOUS FACILITER
LA VIE !



*Pratique à consommer :
Juste à réchauffer !*



*Service sans engagement
de durée*



*Nutrition
personnalisée*



*La fin de la corvée
des courses !*



*Des économies :
50% de crédit d'impôt sur la livraison*



*Paiement facile et sécurisé
par prélèvement*

amper.asso.fr
02 97 46 53 14 / 02 99 01 83 59



amper.prad@msa-services.fr





ASSOCIATIONS CANTONALES



ASSOCIATION « DANS TOUS LES SENS »

Une année 2019 riche au service de la culture sur le territoire d'Ex Saint-Jean Communauté

Contact: assodtls@laposte.net / 06.63.25.43.78 / www.asso-dtls.fr

Ecole de musique associative pour enfants et adultes.

Cours proposés : guitare, guitare basse, piano, batterie, accordéon diatonique, violon, clarinette, bombarde, saxophone, pratique collective, formation musicale, groupe vocal adulte, éveil musical pour les enfants (3-5 ans et 5-7 ans). Inscriptions possibles toute l'année.

Depuis deux ans maintenant nous sommes parvenus à proposer des cours individuels d'une demi-heure. Nos élèves, des plus petits aux plus âgés progressent régulièrement. Notre équipe d'enseignants est stable et collabore efficacement. La qualité du spectacle de fin d'année en a encore témoigné cette année.



Du côté des plus chevronnés, le groupe de pratique collective qui a maintenant deux ans d'expérience, a progressé au point qu'on lui demande maintenant de se produire régulièrement. Les musiciens ont assuré, par exemple, l'animation musicale de l'inauguration de la salle Edouard Aguesse à Saint-Jean Brévelay.

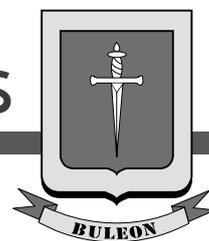
Les plus petits ont pris l'habitude de partager leurs apprentissage de l'année avec leurs parents et les autres dans le « cocon » rassurant offert par la médiathèque de Saint-Jean Brévelay.



« Dans Tous Les Sens » participe toujours activement à l'activité du Comité des fêtes de Billé. La fête de la musique a été une belle réussite, en terme de qualité musicale et de variété de groupes proposés. Rendez-vous est donné le vendredi 26 juin 2020.

Enfin, nous nous sommes donnés l'objectif de reprendre des animations culturelles régulières tout au long de l'année sur le territoire. Vendredi 30 novembre Le « 4tet Fatadenn » a été accueilli à Guéhenno. Une soirée de grande complicité entre musiciens et public.





PLUVIOMETRIE 2019

Les précipitations pour l'année 2019 sont très importantes par rapport aux autres années, soit 234 mm de plus qu'en 2018. Le département du Morbihan a connu 346 mm de pluie contre une

moyenne nationale des départements de 312 mm de précipitations, nous sommes classés dans le département le plus pluvieux.

> MERCI À MARCEL DANET DU VILLAGE DU REZ POUR TOUTES CES INFORMATIONS.

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--------------|------------|------------|-------------|------------|------------|------------|--------------|------------|
| JANVIER | 48 | 103 | 227 | 114 | 173 | 36 | 70 | 43 |
| FEVRIER | 16 | 51 | 221 | 63 | 112 | 64 | 53 | 42 |
| MARS | 23 | 91 | 62 | 20 | 107 | 39 | 116,5 | 48,5 |
| AVRIL | 135 | 82 | 61 | 80 | 28 | 26 | 36 | 66,5 |
| MAI | 49 | 53 | 55 | 59 | 53 | 90 | 78 | 50,5 |
| JUIN | 90 | 46 | 37 | 14 | 61 | 20 | 79 | 118 |
| JUILLET | 27 | 55 | 61 | 44 | 5 | 61 | 50 | 11,5 |
| AOUT | 42 | 12 | 95 | 103 | 19 | 53 | 18 | 42 |
| SEPTEMBRE | 65 | 24 | 6 | 63 | 33 | 56 | 6,5 | 60,5 |
| OCTOBRE | 152 | 133 | 104 | 25 | 30 | 28 | 73,5 | 175,5 |
| NOVEMBRE | 82 | 97 | 149 | 92 | 68 | 31 | 93 | 205 |
| DECEMBRE | 169 | 158 | 68 | 88 | 51 | 104 | 92 | 136 |
| TOTAL | 698 | 905 | 1146 | 765 | 740 | 608 | 765,5 | 999 |

Mairie

Horaires d'ouvertures

- Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

- Mercredi et jeudi de 9h à 12h

et le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h

Tel : 02 97 75 33 94

Fax : 02 97 75 36 08

@ : mairie.buleon@wanadoo.fr

Ecole SAINT-JOSEPH

Tél : 02 97 75 44 86

Directrice : Mme Gragnic

<http://ecoles-stjobuleon-ndlantillac.over-blog.com>

www.apel-buleon-lantillac.siteweb.com

Assistantes Maternelles à BULEON

> M^{ME} FAUCHEUX CHRISTINA :

02 97 75 30 54, 3, Rue du Château

> M^{ME} FAUCHEUX MARIE ANDRÉE :

02 97 75 47 95, Les Camélias

> M^{ME} KERSUZAN MARYSE :

02 97 75 44 68, Bel Air

> M^{ME} DESHAYES MÉLANIE :

06 50 30 58 97

Presbytère

Saint Jean Bay

02 97 60 30 01

> RELAIS BULÉON :

Pour les obsèques s adresser à :

// Annick GILLET :

02 97 75 43 53 ou 06 52 01 27 90

// Marie-Thérèse LE LABOURIER :

02 97 75 40 80 ou 06 38 72 58 66



INFOS PRATIQUES

Centre Morbihan Communauté

Siège administratif et développement Economique

Accueil : 02 97 44 22 58 ZA de Kerjean Locminé

> PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE BAUD, CHEMIN DE KERMAREC

Direction Tourisme, Autorisation Droit des Sols

Accueil : 02 97 39 17 09

> PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE SAINT JEAN BRÉVELAY, 27 RUE DE RENNES

Direction Environnement Déchets, Direction du Spanc

Accueil : 02 97 60 43 42. Ouverture 9h/12h-14h/17h

> PÔLE PETITE ENFANCE « LA CLAIE D'ÉVEIL »

Multi-accueil : 02 97 67 82 86

RAMI (Relais Assistantes Maternelle) :
02 97 60 19 14

Déchetterie

Ouvert du lundi au samedi

De 8h30 à 12h

et de 14h à 17h50

Fermée le Jeudi matin

02 97 60 42 29

Maison de Services Au Public

27 Rue de Rennes à Saint Jean Brévelay

> HABITAT

Point Info Habitat : Tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur RDV au 02 97 08 01 10

ADIL : Le 4^e lundi du mois de 13h45 à 17h, sur RDV: 02 97 47 02 30

SOLIHA (Morbihan. Amélioration de l'habitat) : Le 1^{er} mardi du mois 10h-12h sans RDV.

Espace Info Energie : Le 3^e jeudi du mois, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sur RDV au 02 97 07 12 98*

Aides aux démarches administratives (CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi) le lundi et le vendredi, sur RDV au 02 97 60 43 42

> EMPLOI-FORMATION

Mission locale (16-25ans) vendredi début de mois de 10h à 12h, sur RDV au 02 97 44 29 65

Espace Rural Emploi Formation : boulevard Duguesclin à Locminé sur RDV au 02 97 44 29 65

> MULTIMÉDIA

Ateliers numériques gratuits : pour apprendre à réaliser vos démarches en ligne, le mardi de 14h à 16h et accès libre et gratuit aux outils informatiques pour toutes vos démarches

Huissier de justice : le vendredi de 10h à 12h (S'assurer de sa présence au 02 97 75 60 89)

Espace Autonomie Séniors : Uniquement sur RDV : 02 97 25 35 37

Néo Emploi : Sur RDV au 02 97 53 36 25

Les numéros utiles

> JE SOUHAITE CONTACTER

Le Médecin de garde : Composer le 15

La Pharmacie de garde : le 32 37

Les Pompiers : le 18

La Police : le 17

Le Samu : le 15

SOS Médecin de Vannes : 0 825 89 89 94

Le Centre antipoison : 02 99 59 22 22

Enfance en danger : 119

Portage des repas : ADMR de Radenac / Reguiny 02 97 22 49 89

L'ADMR (Service de soin) : 02 97 42 30 05 (Plumelec)

L'ADMR (Service d'aide à Domicile) 06 88 87 52 24 (Plumelec)

Assistante sociale : 02 97 60 47 27 (Saint Jean Brévelay)

Centre Médico Social DGISS : 02 97 60 47 27 (Saint Jean Brévelay)

Transport Scolaire : Breizhgo 02 22 51 42 00 (Antenne Vannes)

Calendrier des fêtes 2020

>JANVIER

Samedi 4.....Voeux du Maire

>FEVRIER

Samedi 15.....Carnaval du RPI, plats à emporter (Lantillac)

>MARS

Dimanche 1^{er}.....Ouverture de la pêche (ACCA)

Lundi 2 au 10 marsProjet vannerie école (CMC)

Vendredi 6.....Concours de belote (ABL)

Samedi 14Repas des chasseurs

Date non déterminée Vente de chocolats de Pâques (APEL)

>AVRIL

Dimanche 26.....Concours de pêche A.C.C.A

>MAI

Date non déterminée Concours de palets (ABL)

>JUIN

Lundi 1^{er}Tournoi de foot ABL

Samedi 20.....5^e Challenge Henri Le Breton ABL

Samedi 27.....kermesse du RPI, 100 ans de l'école St Joseph

>AOUT

Samedi 3 et dimanche 4.....22^e Interquartiers ABL

>SEPTEMBRE

Dimanche 13.....Pardon de la Saint Cornély

>OCTOBRE

Date non déterminéeRepas CCAS

>NOVEMBRE

Mardi 10.....Moules frites (ABL)

Mercredi 11.....Commémoration de l'armistice

>DECEMBRE

Vendredi 18 décembre.....Arbre de Noël

Le conseil municipal vous souhaite
ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

